



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du lundi 2 mars 2026

Présents :

M. BORTOT Pascal, M. BLOT Dominique, M. BOEUF Alain, Mme PEDRON Nathalie, M. COUPECHOUX Franck, M. DE LA TOUR D'AUVERGNE Max, Mme GADY Sarah, Mme MARET Chantal, Mme TERRIER Sandra, Mme Chloé SORBIER

Absent excusé :

M. Eric MONCHAUX (procuration à Mme Nathalie PEDRON)

Absent : M. Pierre LUCOT

Secrétaire de séance : M. DE LA TOUR D'AUVERGNE Max

Le procès-verbal du 26 janvier est approuvé à l'unanimité.

M. le maire supprime de l'ordre du jour les points suivants :

- le transfert des parcelles 31 et 32 Grande Rue du domaine public de la commune au domaine privé ;
- l'autorisation de signature d'un contrat « Grands Projets Côte d'Or ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le transfert temporaire du siège de la mairie dans les locaux du pôle médical situés au 6 rue du Foyer en raison des travaux de la mairie et précise également que les cérémonies de mariage se tiendront à la salle des fêtes ;
- approuve la régularisation foncière des parcelles AC 124 et AC 125 situées impasse du Breussot afin de remédier à la discordance constatée entre la limite de propriété et la limite de fait de l'ouvrage public ;
- approuve la modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour d'y intégrer le cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- approuve la demande d'aide au Conseil Départemental de Côte d'Or dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier.
- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association du BMX pour la participation au remplacement de la grille de départ qui a coûté 28 000 € et décide de verser à la MFR pour 100 € et ajuste la subvention de la coopérative scolaire de Barges pour un montant de 210 €.
- approuve à **9 voix pour et 2 voix contre** la transformation du bureau de poste en agence postale communale, ainsi que la signature d'une convention relative à l'organisation de cette agence ;
- Questions et informations diverses :

Dominique BLOT, adjoint aux travaux, présente les dernières avancées et les prochaines étapes concernant les chantiers sur la commune.

- **lotissement des Longs Champs** : Les travaux de viabilité et de réseaux divers (VRD) pour la 2^{ème} phases sont désormais achevés.
- **Sécurité et entretien de la voirie** : A la suite de l'accident survenu devant l'église, une entreprise a été sollicitée pour établir un devis. Celui-ci porte sur la réfection du béton désactivé endommagé ainsi que sur le remplacement des bornes (quilles) abîmées.
- **Ateliers communaux** : Le bâtiment sera mis hors d'eau et hors d'air avant la fin de la semaine. La pose de la porte sectionnelle est en cours, tout comme les aménagements extérieurs (VRD). La livraison définitive du chantier est prévue pour **juin 2026**. Par ailleurs, une réflexion est engagée pour équiper les locaux de systèmes de rangement adaptés (racks), afin d'optimiser l'espace et éviter le stockage au sol.

- **Equipement sportif** : Le vestiaire du terrain de football nécessite une intervention importante : le système de chauffage (cumul) doit être remplacé en raison d'une fuite au niveau du groupe de sécurité.
- **Ecole élémentaire** : Un devis a été sollicité pour l'installation d'une rampe d'accès sécurisée (main courante) dans l'établissement.
- **Mairie** : Les travaux d'aménagement de la base vie pour les entreprises sont achevés. Par ailleurs, les opérations de désamiantage concernant la partie du bâtiment occupée par la mairie sont désormais terminés.
- **Point de collecte du verre** : Deux plateformes de dépôt pour les bennes à verres ont été mises en place par la Communauté de Communes, sans frais pour la commune. Elles sont situées rue du Moulin et à proximité de l'ancien terrain de foot.

Alain BŒUF, 1^{er} adjoint, fait part des éléments suivants :

- **Sécurité de l'aire de jeux** : Il est important de réinstaller les panneaux interdisant l'accès aux engins motorisés dans le chemin menant à l'espace dédié aux enfants ;
- **Animation pour les jeunes** : A l'occasion de la soirée organisée pour les adolescents le 6 juin, des jeux électroniques seront prêtés gracieusement ;
- **Annulation du festival rock de Saulon** : Cette année, l'évènement ne pourra avoir lieu en raison du festival Golden Coast organisé à Dijon sur le même week-end. Etant donné la grandeur de l'évènement, aucun technicien ne sera disponible à ces dates ;
- **Travaux d'éclairage du terrain de pétanque** : Le devis établi par le SICECO s'élève à 9 000 €. Etant donné que les câbles sont déjà tirés et les candélabres installés. Seule l'acquisition des LED reste à financer, pour un coût estimé à 1 800 €. Le club de pétanque propose de prendre en charge leur pose.

Chloé SORBIER, conseillère municipale, informe :

- du bon déroulement du carnaval organisé à la salle des fêtes auquel 12 enfants ont participé. Cette baisse de participation semble être principalement liée à un manque de communication autour de l'évènement.

Nathalie PEDRON, 2^{ème} adjointe, informe :

- des résultats de la collecte organisée au profit des Restos. Lors des permanences des mardi 27 et jeudi 29 janvier, ce sont 63 kgs de dons qui ont été recueillis à Saulon.

M. le Maire fait le point sur plusieurs sujets concernant la commune :

- **Projet d'aménagement des Longs Champs** : Mardi 10 mars, une réunion a lieu avec deux promoteurs, les élus et le cabinet BAFU pour étudier l'aménagement des terrains communaux situés sur le lotissement des Longs Champs.
- **Stationnement des impasses** : Malgré plusieurs courriers de rappel, certains usagers continuent de stationner de manière inadaptée dans les impasses, bloquant le passage du camion de collecte des déchets. Un courrier de la Communauté de communes sera adressé à tous les habitants concernés pour les inviter à déposer leurs bacs en bordure de rue pour assurer la continuité du service.
- **Problèmes au Gymnase** : Des problèmes récurrents ont été signalés au gymnase. La Communauté de communes a sollicité, à nouveau les entreprises en charge de la plomberie, dans le cadre de la garantie décennale. Par ailleurs, des manquements en matière de propreté ont également été constatés.
- **Étude sur l'ancien terrain de football** : Une étude portant sur l'ancien terrain de foot, d'un coût de 10 000 € sera réalisée prochainement. Son financement est assuré à 80 % par la Région.

- **Groupement d'achat énergie** : La proposition d'achat groupé d'énergie sera prochainement relancée auprès des habitants de Saulon-la-Chapelle

Franck COUPECHOUX, 4^{ème} adjoint, informe :

Annonce la fin de son mandat et revient sur son expérience au sein de l'équipe municipale, notamment sur les missions qui lui ont été confiées.

S'agissant des **finances**, domaine dans lequel il est intervenu, il souligne que leur gestion est déjà bien structurée. Les procédures en place, tant pour l'utilisation que pour la recherche de ressources, laissent en effet peu de marge d'initiative.

En revanche, le volet **communication** a connu des avancées notables durant son mandat. Les supports d'information à destination des habitants – bulletins municipaux, flyers – se sont développés, tout comme la plateforme **Illiwap**, qui compte désormais **1 150 abonnés**.

Franck Coupechoux tient à saluer la qualité des échanges avec ses collègues élus, toujours constructifs et stimulants. Il adresse enfin ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil municipal pour ces années de collaboration.

Fin de la séance à 20 h 30

La secrétaire de séance,
Max De La Tour d'Auvergne



Fait à Saulon-la-Chapelle,
Le Maire,
Pascal BORTOT

